

Forges-les-Bains

Les avions font souffrir les oreilles des habitants

LE VILLAGE de Forges-les-Bains n'avait pas besoin d'experts pour savoir qu'il souffre depuis deux ans du survol quotidien d'avions à faible altitude. Jeudi soir, les habitants se sont tout de même déplacés nombreux pour découvrir les résultats des mesures de bruit réalisées par Aéroports de Paris (ADP) de juillet à octobre 2004. Un constat sans appel ! L'occasion aussi pour les habitants de déverser leur colère lors de cette réunion organisée par la mairie et l'association Forges sans nuisances.

En mars 2002, la circulation aérienne en Ile-de-France a été fortement modifiée. Depuis, le village de 3 230 âmes est survolé chaque jour à moins de 1 000 m d'altitude. En cas de vent d'est, 320 avions passent au-dessus de Forges pour atterrir à Orly. Par vent d'ouest, les habitants subissent cette fois le grondement de vieux avions surchargés, en partance pour les Antilles. « Quand on vit depuis trente ans à la campagne, au calme, tempête une habitante, je peux vous dire que ces changements sont insupportables. L'été, dans mon jardin, je vis un enfer ! »

Les analyses d'ADP le montrent clairement. A Forges, sans avions, le bruit ambiant est de seulement 30 à 35 dBA* contre environ 45 dBA en ville. La station de mesure du bruit a relevé le passage d'avions de

6 heures du matin à 23 h 10, peu avant le couvre-feu. Les appareils les plus bruyants ont généré un bruit de 84 dBA. Et d'au moins 65 dBA pour 10 % des avions. Pour comparaison,

dans un réfectoire, on estime le niveau sonore à 70 dBA et à 89 dBA pour le passage d'un TGV à 200 km/h. Ces mesures de bruit ont été réalisées par le laboratoire acous-

tique d'ADP à la demande de la députée du secteur, Nathalie Kosciusko-Morizet (UMP). « Ces analyses étaient un préliminaire indispensable pour se faire entendre et

négoier avec les autorités compétentes », se félicite l'élu. La députée est en discussion avec la Direction générale de l'aviation civile pour tenter de trouver des solutions.

« Le village est prêt à se battre »

ALAIN LENOIR, président de l'association Forges sans nuisances

« J'AI TOUJOURS connu des avions au-dessus de Forges, reconnaît Alain Lenoir, retraité. Mais il y en avait moins qu'aujourd'hui, et beaucoup plus haut ! On pouvait vivre paisiblement. » Mais, en 2002, la réorganisation de la circulation aérienne place le village sous trois trajectoires, avec plusieurs centaines d'avions passant à moins de 1 000 m.

Avec l'aide de sa femme, Alain Lenoir décide de créer une association pour « que le ciel de Forges redevienne plus serein ». Deux ans plus tard, elle compte déjà 175 adhérents. Des habitants exaspérés par les nuisances quotidiennes.

« Selon un rapport de l'Acnusa*, souligne Alain Lenoir,



(LP/S.A.)

le village est sinistré à 100 %. Tous les habitants subissent la gêne des avions à moins de 1 000 m. Ils ont été sacrifiés par les autorités, considérés comme des sous-citoyens. Mais, à Forges, il n'y a pas que des betteraves ! Il y a des gens prêts à se battre, à utiliser tous les recours possibles pour faire valoir notre droit de vivre dans un environnement équilibré et non pas néfaste pour notre santé. Nous ne sommes pas opposés au trafic aérien. Nous demandons que toutes les solutions techniques soient mises en œuvre pour soulager au maximum nos oreilles. »

S.A.

* Autorité de contrôle des nuisances aéroportuaires.

Éviter les survols inutiles à basse altitude

« Plusieurs pistes sont à l'étude, poursuit-elle. Il faut imposer des approches en continu vers Orly et non pas en palier pour éviter les survols inutiles à basse altitude. On pourrait aussi disperser les trajectoires au-dessus de la région, pour partager les nuisances et les rendre plus supportables. Ou demander aux pilotes d'intercepter l'axe de la piste à une altitude plus élevée, ce qui les ferait passer au sud de Forges. »

Jeudi soir, les habitants ont également émis des inquiétudes sur l'impact du bruit sur la santé. Selon certaines études, les personnes supportant sur la durée plus de 65 dBA pourraient courir des risques : pression sanguine élevée, troubles de mémoire, crises d'anxiété, troubles du sommeil, etc.

STÉPHANIE AUGUY

* L'intensité du bruit perçu par l'oreille humaine se mesure en décibel A (dBA).